

Assemblée Générale Mixte du 20 avril 2020

Précisions sur la faculté de donner un mandat

DBV Technologies (Euronext : DBV – ISIN : FR0010417345 – NASDAQ : DBVT), société biopharmaceutique française, apporte des précisions concernant la tenue de son Assemblée Générale le 20 avril 2020 en complément des informations figurant dans son avis de convocation et dans son communiqué de presse publiés respectivement le 3 avril 2020 et le 10 avril 2020.

Conformément à l'article 6 du décret n° 2020-418 du 10 avril 2020, dans l'hypothèse où un actionnaire donnerait mandat à une personne nommément désignée, les mandats avec indication de mandataire (y compris ceux donnés via Votaccess) peuvent valablement parvenir à la Société jusqu'au quatrième jour précédant la date de l'assemblée générale. Le mandataire peut valablement adresser à la Société ses instructions pour l'exercice des mandats dont il dispose à l'adresse électronique suivante : investors@dbv-technologies.com, sous la forme d'un vote par correspondance, au plus tard le quatrième jour précédant la date de l'assemblée.

Par dérogation à la section III de l'article R. 225-85 du code de commerce, un actionnaire qui aurait déjà exprimé son vote à distance, envoyé 1) un pouvoir ou 2) demandé sa carte d'admission ou 3) une attestation de participation peut choisir un autre mode de participation à l'assemblée sous réserve que son instruction en ce sens parvienne à la société dans le délai requis pour le nouveau mode de participation choisi. Les précédentes instructions reçues seront alors révoquées.

L'assemblée générale à huis clos sera présidée par Monsieur Michel de Rosen, Président du Conseil d'administration et sera accessible à l'adresse suivante : <https://www.dbv-technologies.com/fr/> dans la rubrique « Evènements et Présentations ».

À propos de DBV Technologies

DBV Technologies développe Viaskin®, une plateforme technologique exclusive avec de vastes champs d'applications potentielles en immunothérapie. Viaskin utilise l'immunothérapie par voie épicutanée, ou EPIT™, qui est la méthode développée par DBV Technologies pour administrer des composés biologiquement actifs au système immunitaire à travers une peau intacte. Avec cette nouvelle catégorie de produits candidats non invasifs, la société s'attache à transformer la prise en charge des patients souffrant d'une allergie alimentaire. Les programmes de DBV Technologies relatifs aux allergies alimentaires comprennent notamment des essais cliniques sur Viaskin Peanut et Viaskin Milk, ainsi que



le développement préclinique de Viaskin Egg. DBV Technologies réalise également une étude clinique de preuve de concept sur l'homme de Viaskin Milk pour le traitement de l'œsophagite à éosinophiles et continue d'explorer les applications potentielles de sa plateforme dans le domaine de la vaccination et d'autres maladies immunes. DBV Technologies a un siège social mondial à Montrouge (France), des bureaux à Bagneux (France) et des structures opérationnelles en Amérique du Nord à Summit, NJ et New York, NY. Les actions de la société sont négociées sur le segment B d'Euronext Paris (mnémonique : DBV – ISIN : FR0010417345), font partie de l'indice SBF120 et sont également négociées sur le Nasdaq Global Select Market sous la forme d'American Depositary Shares (chacune représentant la moitié d'une action ordinaire) (mnémonique : DBVT).

Contact Relations investisseurs de DBV

Sara Blum Sherman

Directrice, Relations et Stratégie Investisseurs

+1 212 271-0740

sara.sherman@dbv-technologies.com

Contact Média de DBV

Joe Becker

Vice-Président, Communications internationales Corporate

+1-646-650-3912

joseph.becker@dbv-technologies.com